

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'ÉPÔNE

SÉANCE DU 8 DÉCEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 08 décembre, à vingt heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Guy MULLER, Maire d'Épône, Conseiller Départemental.

Présents :

M. Guy MULLER, M. Ivica JOVIC, Mme Isabelle MARTIN, M. Pascal DAGORY, Mme Béatrice DI PERNO, M. Jacques FASQUEL, Mme Danièle MOTTIN, Mme Nathalie BAUDOUIN, , Mme Danièle CLOUARD, M. Philippe LEFEVRE, Mme Marie TAINMONT, , Mme Véronique LOURDIN, , M. Didier DIROL, M. Raoul LIMA, Mme Harmony LE CALLENNEC, Mme Éliane GILLARD, Mme Isabelle ROMAIN, M. Emmanuel BOLLE, M. Stéphane TRUFFAUT, M. Navid HUSSAIN-ZAIDI, Mme Nicole DEMAISON, M. Olivier ECHARD, M. Daniel RIPERT, Mme Sofia RAFAÏ

Absents ayant donné procuration :

M. Rémi PUISSEGUR-RIPET procuration à M. Ivica JOVIC
Mme Florence JOUANNEAU procuration à Mme Béatrice DI PERNO,

Absents

M. Francis RIALLAND, M. Thierry ARFI, Mme Christelle TUBOEUF

Madame Isabelle MARTIN et M. Ivica JOVIC sont élus secrétaires de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

02/12/2022

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	29
Présents	24
Votants	26

DATE D’AFFICHAGE :

02/12/2022

OBJET : DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL AU COMITÉ DE LA CAISSE DES ÉCOLES À LA SUITE D'UNE DÉMISSION

Le Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les dispositions des articles L. 2121-21,

Vu le Code de l'éducation, et notamment l'article R212-26,

Vu la délibération n° 20-06-06 du Conseil municipal du 11 juin 2020 portant désignation des conseillers municipaux, membres de la caisse des écoles,

Vu que Monsieur Guillaume DUMONT a présenté sa démission, et accepté par Monsieur le Sous-préfet le 21 novembre dernier.

Considérant que Monsieur Guillaume DUMONT était membre du Comité de la Caisse des écoles,

Considérant qu'il convient de procéder à la désignation d'un nouveau représentant du Conseil municipal au Comité de la Caisse des écoles en remplacement de Monsieur Guillaume DUMONT,



2022/
Commune d'Épône
Conseil Municipal du 08/12/2022 – Délibération A4 n°22_12_05
3. Désignation des représentants

Ayant entendu l'exposé de Madame Béatrice DI PERNO, Adjointe au Maire déléguée aux Affaires Générales, Ressources humaines et Sécurité,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (19 voix Pour, 7 Abstentions : M. Didier DIROL, Mme Isabelle ROMAIN, M. Emmanuel BOLLE, M. Stéphane TRUFFAUT, M. Navid HUSSAIN-ZAIDI, M. Daniel RIPERT, Mme Sofia RAFAÏ)

-ARTICLE 1 : DÉCIDE, à l'unanimité, de procéder au scrutin public pour la désignation d'un représentant du Conseil municipal au comité de la Caisse des Écoles,

-ARTICLE 2 : DÉSIGNE Monsieur Didier DIROL en qualité de membre du comité précité en remplacement de Monsieur Guillaume DUMONT, conseiller municipal démissionnaire.

ÉPÔNE (Yvelines)

Certifié exécutoire le présent acte
Transmis à Monsieur le Sous-préfet
Le 21/12/2022
Et publié/affiché le 22/12/2022 .

Guy MULLER



Maire d'Épône
Conseiller Départemental
Conseiller communautaire GPS&O

Isabelle MARTIN
Secrétaire de séance

Ivica JOVIC
Secrétaire de séance

